Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 6 (1976)

Heft: 6

Rubrik: Pro Senectute : les pages de la fondation suisse pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES PAGES DE LA FONDATION SUISSE POUR LA VIEILLESSE

pro senectute

Secrétariats cantonaux:
Genève, 3, place de la Taconnerie 022/21 04 33
Lausanne, 49, rue du Maupas 021/36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 27, rue du Parc 039/23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège 032/22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare 066/22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont 032/91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre 037/22 41 53
Sion, 3, rue des Tonneliers 027/22 07 41

Pro Senectute « dans le terrain »

Albert le bien-aimé

Depuis un quart de siècle bien sonné, Albert Roth, 68 ans, vit au sein de la famille Küttel, à Villars-sur-Glâne. Les Küttel sont agriculteurs de père en fils. Ils exploitent une grande ferme située en contrebas du village, au bord de la Sarine. Une ferme isolée, reliée au village par un chemin rocailleux. L'endroit est encaissé. Sous la pluie, il doit être triste. Il le serait sûrement sans le rayonnement d'une famille heureuse composée d'Aloïs et Mathilda Küttel, les parents, de quatre beaux enfants et, bien sûr, d'Albert Roth.

Celui-ci, ouvrier de campagne, était déjà au service de la génération précédente. Quand les parents Küttel s'en allèrent, Aloïs et Mathilda décidèrent de le garder : grand travailleur, d'un caractère agréable, adorant les enfants, il s'est pleinement intégré à la famille. A dire vrai, la question ne se posa même pas : Albert était là, Albert resterait.

Hémiplégie

Un jour, le 17 novembre 1974, l'ouvrier fit dans la grange une chute de près de 3 mètres. Sur le dos. On le releva dans un piteux état, à moitié paralysé. L'Hôpital de Genève le soigna le mieux du monde, mais il est des lésions irréversibles. Au bout de 8 mois de traitement, il fallut bien trouver un placement pour notre hémiplégique. Qui, désormais, s'en occuperait ? Une fois de plus, tout naturellement, la famille décida que la place du malade était nulle part ailleurs que dans la ferme.

Le retour d'Albert fut pour les Küttel une véritable fête ; les enfants l'accueillirent avec des cris de joie. Il faut préciser que lorsque, 8 mois auparavant, l'ambulance emmena le blessé, et que les enfants comprirent qu'ils ne le reverraient pas avant longtemps, leur caractère changea. L'ambiance familiale aussi. Le petit Bernard tomba malade. Il fallut avoir recours au médecin. Son état empira, mais le jour où Albert reprit place devant la grande table de la cuisine, Bernard retrouva santé et entrain. Mathilda Küttel, la charmante mère de famille, précise : « C'est dire à quel point les enfants sont attachés à lui. Ils lui manifestent beaucoup d'affection et passent des heures en sa compagnie. Grâce à eux, Albert a accepté sa condition et il a repris goût à la vie. »

Albert Roth a la moitié inférieure du corps paralysée. Il vit dans un fauteuil roulant. Mathilda Küttel s'en occupe comme s'il s'agissait d'un de ses enfants. Et pourtant le travail ne manque pas à la ferme et longues sont

Le sourire de Mathilda Küttel est un constant encouragement pour Albert Roth.

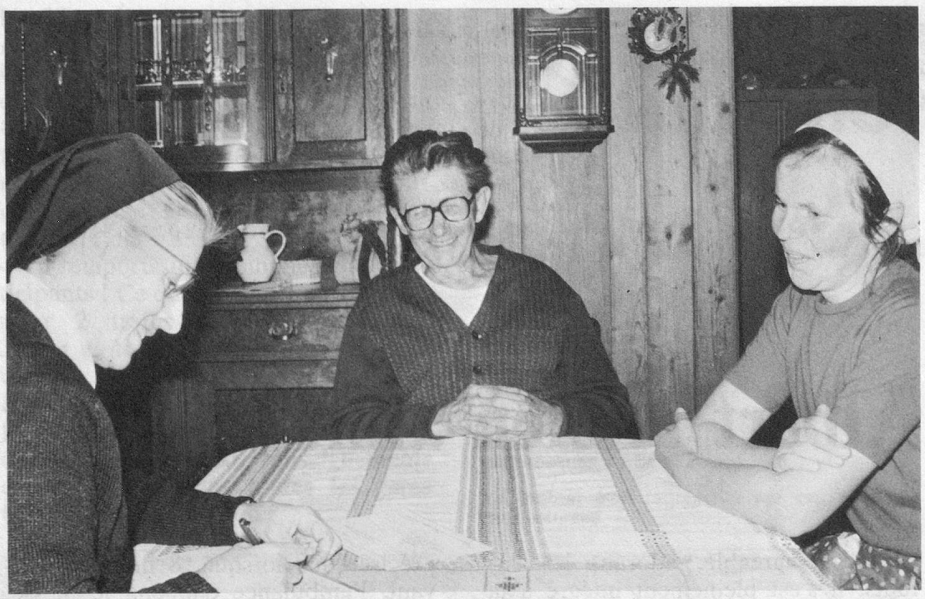

ses journées. Il y a les enfants, le ménage, les veaux à engraisser, les repas. Il y a Albert. De 7 heures du matin à 22 heures le soir, la jeune maman est affairée. Ses tâches, elle les accomplit avec un sourire plein de tendresse. Elle entoure Albert des soins les plus vigilants. Celui-ci ne peut absolument plus marcher. Il peut se nourrir si les aliments sont placés à portée de ses mains. Question toilette, il ne peut que se rafraîchir le visage. Doris, la fille aînée, 11 ans, a appris à coucher le malade dont la toilette est faite par une infirmière qui vient chaque jour à la ferme, dimanche excepté.

Toutes les deux heures

« Quand Albert a la fièvre, raconte Mathilda, je déménage et je couche dans la chambre à côté de la sienne. Je dois intervenir toutes les deux heures, le retourner dans son lit... Grâce à lui j'ai appris beaucoup de choses. N'étant pas infirmière, j'ai dû me débrouiller. Souvent, par réflexes nerveux, ses jambes « partent » toutes seules et se mettent à trembler. Je sais comment agir pour mettre fin à ces crises : il faut saisir les jambes par dessous... Pour moi, la présence du malade est une expérience enrichissante. J'apprends toujours quelque chose de nouveau... Albert aime à se rendre utile : il épluche les légumes, essuie les couverts. Il est plein de bonne volonté. Son père était maçon. Il a eu 11 enfants ; 7 vivent encore...»

— Si, pour une raison ou une autre, Albert n'était plus là... ? avons-nous demandé à Aloïs Küttel.

— Il nous manquerait beaucoup. Il fait partie de la famille. Ça, c'est sûr ! C'est un vrai copain.

Et Pro Senectute, dans tout cela, quelle est sa part ? C'est Sœur Marie-Françoise Bise, responsable du Centre de Fribourg, qui s'est chargée de toutes les formalités pour l'obtention par l'invalide des prestations complémentaires et de la rente d'impotence. C'est aussi grâce à elle qu'un lit électrique et ses accessoires ont pu être installés dans la chambre d'Albert, ce qui allège la tâche de Mathilda Küttel.

Dans la ferme isolée de Villars-sur-Glâne, les jours succèdent aux jours, bourrés de travail et de bonheur tranquille. Albert est revenu ; il est bien présent : tout est rentré dans l'ordre.

(Texte et photos : Georges Gygax)

▲ Sœur Marie-Françoise Bise rend visite à la famille. Elle s'occupe activement des intérêts d'Albert Roth.

◀ « Le lit électrique facilite beaucoup ma tâche... » Sur le fauteuil, Albert et son chien fétiche.

VAUD Sous les auspices du Comité vaudois de Pro Senectute création d'une Fédération des Clubs d'Aînés

C'est le 16 février dernier, à Crêt-Bérard, un des hauts lieux de méditation et de réflexion du canton, que 17 clubs de personnes du troisième âge ont décidé la création d'une **Fédération vaudoise des Clubs d'Aînés**, et c'est le mercredi 21 avril, dans la salle de paroisse de Bussigny, que les statuts de cette fédération ont été adoptés dans leur forme définitive.

C'est dans l'enthousiasme que cette fédération a été créée sur l'initiative du Comité vaudois de la Fondation Pour la Vieillesse Pro Senectute, dont une des tâches humanitaires est, comme le rappelle l'art. 1 des statuts susmentionnés, « de susciter et développer l'animation sous toutes ses formes auprès des personnes âgées du canton ». Les clubs fondateurs, qui sont tout à fait autonomes, représentent diverses régions du canton.

Comme le rappelait lors de la constitution de cette fédération M. Daniel Girardet, directeur de Pro Senectute Vaud, l'initiative prise a pour but de mettre les connaissances, les conseils et le matériel dont dispose la fondation au service du troisième âge de notre canton. Pro Senectute aidera les clubs à assurer leur bonne marche, favorisera la création de nouveaux groupements, permettra des échanges d'expériences et coordonnera diverses activités communes. Mais par cette fédération, Pro Senectute cherche aussi à susciter chez les aînés une réflexion sur l'ensemble des problèmes qui leur sont propres, en les aidant à réaliser leurs aspirations. Sa responsabilité est de permettre des synthèses et d'apporter aussi sa contribution à ce vaste débat sur la condition de la personne à la retraite. Il y a lieu de relever que les clubs eux-mêmes avaient fait part de leur désir d'être soutenus dans leur organisation par la fondation.

En ce qui concerne ses structures, la fédération est organisée en une association avec une assemblée générale, un comité de 14 membres et un bureau. Son premier président a été nommé par acclamations en la personne de M. René Poletti, déjà président du Club L'Ermitage à Yverdon. M. Poletti est une personnalité connue pour son dynamisme et le grand intérêt qu'il porte aux problèmes des personnes âgées. Mme Hélène Meylan, qui dirige avec dévouement et entrain le Club d'Aînés de Morges, a été élue vice-présidente. Le bureau comprend en outre Mme Françoise Francioli de Carrouge et M. Daniel Girardet.

Relevons enfin que l'utilité d'une telle fédération a été reconnue et sa création encouragée par MM. les conseillers d'Etat Pierre Aubert, chef du Département de la Prévoyance sociale et des Assurances, et Claude Perey, chef du Département de l'Intérieur et de la Santé publique. M. René Burnet, président de la Commission cantonale de gérontologie, a également chaleureusement appuyé l'initiative prise par le Comité vaudois Pro Senectute, comme M. Jean Kratzer, président de l'Union des communes vaudoises.

La fédération est créée ! De g. à d. : Mme Brot, d'Aubonne, M. D. Girardet, directeur de Pro Senectute Vaud et secrétaire de la fédération, M. Poletti, d'Yverdon, président de la fédération et Mme Francioli, de Carrouge-Jorat. (Photo René Quenon, Lausanne)

La fédération est ouverte à tous les clubs d'aînés qui désirent en faire partie. Elle permettra aux divers groupements du canton de mieux se connaître. Pro Senectute espère qu'elle sera un stimulant dans beaucoup de domaines et souhaite que les personnes à la retraite prennent aussi elles-mêmes une part active à la solution de leurs propres problèmes.

Le vœu de Pro Senectute est que ce troisième âge soit une période encore active, fructueuse et heureuse, et que, dans un sentiment de solidarité, les plus favorisés aident leurs semblables à trouver des solutions à leurs préoccupations.

Toute demande des statuts peut être faite à Pro Senectute, Maupas 49, 1004 Lausanne.

VAUD Une importante décision

Le Comité vaudois de Pro Senectute et le Cartel vaudois des associations d'aides familiales signent une nouvelle convention de collaboration.

C'est avec le plus grand intérêt que les personnes âgées de notre canton apprendront que les deux institutions prénommées ont décidé de resserrer leurs liens d'amitié et d'unir tous leurs efforts afin d'améliorer la qualité de leurs services à domicile. A l'avenir, la collaboration sera donc beaucoup plus étroite. Les institutions se consulteront régulièrement et étudieront ensemble les problèmes faisant l'objet de leurs préoccupations communes.

Chacun sait que c'est une des grandes tâches que se sont fixées les autorités de développer les soins et les services à domicile, afin que les personnes âgées puissent vivre le plus longtemps possible à la maison, « dans leur milieu » ! En complément des soins donnés par les infirmières, des aides de ménage et des soins simples d'hygiène sont exécutés en grande partie par les aides au foyer de Pro Senectute et par les aides familiales rattachées au Cartel vaudois des associations d'aides familiales. En 1975, les 450 aides au foyer de Pro Senectute ont accompli 85.525 heures de travail. Par ailleurs, le Comité vaudois de Pro Senectute a accordé à certaines associations familiales des prestations financières pour les services qu'elles apportent elles-mêmes aux personnes âgées pour une somme de près de Fr. 30.000.—, représentant 10.740 heures de travail

Nul doute qu'avec le dynamisme, l'esprit d'initiative et le sens de l'humain qui animent la Fondation Pour la Vieillesse Pro Senectute et le Cartel vaudois des associations d'aides familiales, ces deux institutions continueront à œuvrer pour le plus grand bien des personnes âgées et à la satisfaction des autorités vaudoises et de la population de notre canton.

Relevons que la nouvelle convention de collaboration a été menée à bien pour Pro Senectute Vaud par M. D. Girardet, directeur, Mlle N. Matile et Mme R. Guisan, et pour le Cartel vaudois par son président, M. P. Goy, Mmes M. Duplan et Perreaud.

VAUD

Va et redécouvre ton pays

Fêtes de la Tulipe à Morges la coquette

Nous sommes heureux de vous informer du succès éclatant des journées organisées par Pro Senectute à l'occasion des Fêtes de la Tulipe ! Cinq journées ont dû être réservées pour recevoir plus de 60 groupements d'aînés de toutes les régions du canton.
D'autre part, après le succès de la « Servante d'Evolène » l'an passé et pour la deuxième fois, Pro Senectute a accueilli à Morges les pensionnaires des maisons de retraite et des établissements médico-sociaux. Ces deux actions entrent bien dans l'objectif que Pro Senectute s'est fixé : s'occuper également des personnes en établissements.
Un grand merci au groupe de dames bénévoles de Morges, à son club d'aînés, et à tous nos amis qui ont collaboré avec nous au succès de ces Fêtes de la Tulipe !
Le numéro de juillet d'« Aînés » vous en donnera un reportage détaillé.

VALAIS

La ballade des gens heureux

C'est le titre d'une chanson ; ce fut aussi le refrain préféré de notre dernier séjour de ski de fond à Zinal. Une participante enthousiaste tient ici à remercier les heureuses initiatives des dirigeants de nos clubs d'aînés.
Comme Montheysanne, je puis dire que c'est à Monthey — souvent à l'avant-garde des bonnes choses — qu'il y a trois ans, Pro Senectute organisa les premiers après-midi de ski de promenade à Morgins. Comme les jeunes avaient leurs journées de sport, nous avons vite expédié ce jour-là nos besognes ménagères pour nous rendre au rendez-vous du car qui nous emmena, dans la joie, prendre un bol d'air pur à Monthey.
Le ski de fond est le sport complet par excellence, et chacune s'y initia sans grande difficulté, y prenant un réel plaisir. Les séjours d'une semaine en chalet à Morgins ont été des réussites quant au sport et à l'ambiance qui fut des plus chaleureuses. Puis ce fut Anzère où, après les exercices à ski de la journée, nous nous retrouvions dans le cadre magnifique du bel Hôtel du Zodiaque. Cette saison, Champéry a eu son succès auprès des aînés d'autres coins de Suisse romande. Mais Zinal fut le bouquet, car nos dirigeantes avaient pris soin de convier à nos soirées des groupes de musiciens et de chanteurs du pays. Notre jeune et charmant moniteur de ski se transforma en guitariste pour accompagner le leitmotiv de la « Ballade des gens heureux ».
Cet hiver, plus de 120 personnes ont participé aux camps organisés et l'on peut dire que le but que s'est fixé Pro Senectute est atteint : initier les personnes âgées qui le désirent au ski de fond, les accompagner, encadrer les groupes de « fondeurs » aînés tout en tâchant d'améliorer leur technique, ce qui permet de pratiquer ce sport avec moins d'efforts et plus de plaisir.
Il est réconfortant de constater qu'à notre âge on peut découvrir un nouveau sport et en retirer beaucoup de satisfaction.

Une participante

NEUCHATEL

Promenades à travers vignes et forêts

Va et découvre ton pays : slogan touristique et national des années 40, refait surface. Veut-on rappeler aux citoyens suisses les beautés et les richesses de leur patrimoine ? Peut-être. Une marche dans un sous-bois, dans les vignes, à travers les campagnes, attire chacun. Des retraités de Neuchâtel ont émis le désir de partir à la découverte en petit groupe et de marcher une à deux heures par semaine ou quinzaine. Afin de répondre à ces demandes, nous organiserons dès mi-septembre des balades à travers le littoral. Comme cette mise en route exige quelques préparations, nous serions reconnaissants aux retraités de Neuchâtel et des environs immédiats de s'annoncer à notre secrétariat, rue des Parcs 15, tél. (038) 24 56 56, qui prendra les inscriptions et renseignera les intéressés.
Des responsables bénévoles accompagneront le groupe. Le rythme des promenades, les buts, les itinéraires seront fixés par les participants pour autant qu'ils répondent aux possibilités des futurs marcheurs.
A La Chaux-de-Fonds, un tel groupe, sous-section du Club des loisirs, fonctionne depuis quelque trois ans. Nous rappelons aux lecteurs que par le memento de l'« Impartial » ils sont régulièrement informés des courses hebdomadaires, édition du jeudi.

Repas à domicile

A partir du 1er juin, nous introduisons un nouveau genre de repas. Il s'agit de menus surgelés qu'il suffit de chauffer dans de l'eau bouillante durant 10 à 15 minutes. La préparation de ces menus a été conçue de manière à satisfaire les personnes âgées. Ils sont variés et peu épicés. A Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, les livraisons des lundis, mercredis et vendredis se feront régulièrement durant l'été. Par contre, au Locle, le service sera fermé pendant les vacances horlogères.

Vacances à Sornetan

Le séjour est fixé du 13 au 24 août. Il reste quelques chambres à 2 lits. Renseignements à notre secrétariat de Neuchâtel, tél. (038) 24 56 56.

Comptoir et buffet au Centre paroissial des Forges, La Chaux-de-Fonds

C'est mercredi 23 juin, dès 14 heures, que vous choisirez un joli objet artisanal confectionné par des mains habiles à « l'atelier-occupation ». Vous dégusterez également des pâtisseries maison, un délicieux café ou thé à la cannelle. A bientôt !

GENÈVE

Un foyer de jour

La Fondation Pour la Vieillesse Genève a ouvert dans le courant du mois de mai un Foyer de jour à la rue Caroline 26, dans le quartier des Acacias.
Toutes les personnes, jeunes et moins jeunes, qui souhaiteraient donner un coup de main pour l'aménagement et l'organisation des locaux (bistrot, atelier de bricolage, cuisine), sont cordialement invitées à nous téléphoner (022 / 21 04 33).
D'autre part, nous avons besoin de vaisselle, d'outils, de meubles usagés, ainsi que de restes de laine, d'étoffe et d'autres objets utiles pour le bricolage et la couture.
Nous cherchons encore une machine à coudre et un établi de menuisier d'occasion.
Merci à tous de votre précieuse collaboration.